ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an

COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE TÉLÉPHONE 31

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RÉCLAMES 3º page (- d° -)..... (- d° -)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

A Genève, on enterre le pacte d'assistance mutuelle! — La reprise du contrôle militaire en Allemagne et la tâche de demain. — A propos des prochaines conversations commerciales franco-allemandes. — La position des Espagnols au Maroc devient critique.

A Genève, la 3° Commission, chargée d'examiner les problèmes de la sécurité et du désarmement, en a terminé samedi avec la discussion générale: une sous-commission a été nommée pour élaborer un projet de

Il faut attendre la réalisation de celui-ci pour juger des résultats obtenus au cours des longs débats de cette dernière quinzaine.

D'ores et dejà, toutefois, il est permis de fixer quelques points. Ainsi, un certain progrès — d'ordre purement moral, il est vrai a été réalisé : on a cherché sincère-ment une solution, on veut organiser larbitrage; on veut aussi que les sentences arbitrales soient respecées et exécutées.

Mais si l'accord est général quant aux intentions, des difficultés surgissent en nombre dès qu'on songe envisager les moyens.

Que vaut, par exemple, le principe le l'arbitrage si l'on admet des réserves formelles pour certains cas articuliers?

Sur le chapitre des sanctions, un résultat est dès maintenant acquis et on ne saurait trop le regretter : le projet d'assistance mutuelle a été en effet enterré sans bruit samedi. Ainsi, la Société des Nations renie son propre fils, puisque le pacte d'as-

tance fut son œuvre. Il faut regretter cette décision, car le pacte, tout imparfait qu'il fût, n'en présentait pas moins un ensem-

ble de garanties appréciable. La France lui avait donné sans réserve son adhésion; et avec elle tous les pays dont les frontières sont

perpétuellement menacées. Mais la Grande-Bretagne ne voulait pas du pacte, parce qu'elle ne veut pas de tout ce qui peut lier ses mains: en tout, elle prétend rester l'arbitre de toutes les causes.

Notons, pour être équitable, que 'Angleterre a parlé de l'action éventuelle de sa flotte, au service des décisions de la Société des Nations. C'est très bien, encore qu'il n'y ait aucun engagement formel, précis de la part de l'Angleterre.

Et puis, n'a-t-il pas été convenu de se réunir bientôt pour délibérer sur le désarmement terrestre?

Ainsi, l'Angleterre qui est déjà l'arbitre des nations européennes avec sa puissante flotte, pourra demain, quand elles auront désarmé, exercer plus aisément l'hégémonie à laquelle elle ne cesse de penser.

Quoi qu'il en soit, le bilan de quinze jours de débats à Genève se solde en fait par :

1º l'abandon du pacte d'assistance

2º la préparation du désarmement avant l'assurance de la sécurité. Ce double résultat n'est pas pour satisfaire l'opinion française.

Le contrôle militaire, nous l'avons dit, a repris en Allemagne. Quant à l'efficacité de cette sorte

e revision générale et dernière, il convient de ne pas l'exagérer. Cette suprême investigation a été epuis trop longtemps annoncée par nous et prévue par les Allemands, pour que toutes les précautions n'aient pas été prises par ces der-

Il faudrait que les Allemands fus-sent d'une maladresse insigne pour la mission découvrit quelque

Aussi bien, ne s'agit-il plus là que d'une enquête pour la forme : la France a dû se résigner, encore qu'à contre-cœur, à l'accepter.

Mais l'essentiel pour nous n'est plus là : l'enquête actuelle achevée, portant le Portant sur le passé, constatant le résent, il s'agira surtout de songer l'avenir.

Or, dans un avenir très prochain, contrôle des armements du Reich doit Passer à la Société des Nations. Bien organisé, ce contrôle peut

être très efficace. Voilà pourquoi, il importerait dès maintenant de préparer avec soin

les conditions du contrôle par la Société des Nations.

Que devrait être ce contrôle?

« Il faudra, a déclaré à ce sujet notre confrère H. Bidou, que le contrôle de la Société des nations soit assuré, comme l'était celui des Alliés, par un organisme permanent. Il faudra, en second lieu, que cet or-ganisme soit mis en mouvement aisément, et qu'il fonctionne aussitôt on voudrait dire presque automatiquement. En d'autres termes, on peut comparer le contrôle de la Société des nations à ces signaux qui enregistrent un fait. Un signal de cette sorte, et qui est vu de tout l'univers, et par lui-même assez pro-pre à gêner la nation infidèle à ses promesses. » C'est très exact.

D'autant plus que peuvent changer les dispositions de nos Alliés et de ceux-là même qui témoignent aujourd'hui de plus de mansuétude à l'égard du Reich.

Qui sait, par exemple, si dans quelques années l'Angleterre sera toujours persuadée comme elle l'est à l'heure présente du désarmement allemand?

Elle aura peut-être alors des raisons — des raisons personnelles de penser autrement.

Et c'est à ce moment-là que les dossiers de la S. D. N. pourront servir avec plein effet!

Des conversations commerciales doivent s'ouvrir prochainement, on le sait, entre la France et l'Allema-

On en connaît l'origine : le 10 janvier prochain prend fin la situation privilégiée dont la France jouissait par rapport à l'Allemagne. Notre privilège avait une durée

de cinq ans à dater de la mise en vigueur du Traite de Versailles. A la même date vient également à

expiration la clause faisant bénéficier de la franchise douanière les produits des trois départements recouvrés pénétrant en Allemagne. Le moment est donc venu d'éta-

blir entre les deux pays un statut commercial. Il faut souhaiter d'ailleurs que les

conversations qui commenceront bientôt aboutissent rapidement à un accord économique de large envergure: il y va de l'intérêt des deux pays.

En attendant, il n'est pas inutile de rappeler la situation des échanges respectifs entre la France et l'Alle-

Contrairement à la croyance généralement partagée, la France avant la guerre vendait à l'Allemagne beaucoup plus de produits qu'elle ne lui en achetait : l'Allemagne comptait parmi nos meilleurs acheteurs.

Depuis la guerre, cette situation ne s'est pas modifiée. Ainsi, pour les 7 premiers mois

de 1923, nous avons importé pour 463 millions de francs et exporté pour 581 millions. En 1924, pour la même période,

les échanges se sont considérablement accrus; ils ont atteint 1.116 millions à l'importation et 2.285 millions à l'exportation.

Enfin, on saisira mieux l'importance de ces échanges avec l'Allemagne par le fait suivant : nos exportations en Allemagne représentent le 1/10 de nos exportations totales; nos importations d'Allemagne constituent le 1/20 de nos importations totales.

Les indications qui précèdent permettent d'apercevoir combien essentielles pour notre avenir économique sont les prochaines conversations commerciales franco-allemandes.

Les Espagnols sont aux prises, au Maroc avec des difficultés considérables: leur situation apparaît comme

critique. En vain, disposent-ils d'effectifs très importants, quelque 100.000 hommes : cette abondance même ac-

croît leurs risques. Dans tous les cas, plusieurs de leurs principales colonnes sont ou assiégées ou cernées et, vu les difficultés du ravitaillement, il n'est guère possible de leur porter se-

cours. Nous n'aurons garde, en France, de nous réjouir de la défaite espagnole au Maroc.

Sans doute, la situation n'est pas la même et nous avons su éviter les lourdes fautes commises par nos voisins de la Péninsule.

N'empêche qu'on goûte peu la pré-

sence d'un foyer d'incendie à sa porte... Et quel que soit, à notre égard, l'état d'esprit des Riffains, nous devons souhaiter que la paix re-vienne au plus tôt dans la zone espagnole.

Il est vrai qu'on n'entrevoît guère pour un avenir prochain un dénoue-

ment décisif.

M. D. ----

L'ALLEMAGNE et la Société des Nations

Au cours de la présente session de l'Assemblée de la Société des Nations, on a beaucoup parlé de l'entrée de l'Allemagne.

Cette entrée ne soulève plus d'op-position essentielle au sein de la Par contre, fait significatif, l'Alle-magne ne semble nullement pressée

de solliciter son admission. Comment s'explique cette attitude de réserve, pour ne pas dire plus, manifestée par le Reich?

Au début du xixe siècle, l'Allemagne se présentait comme le principal foyer européen du cosmopolitisme : ses penseurs parlaient avec faveur d'humanitarisme et de communion des peuples.

Mais ces bonnes dispositions ne durèrent pas : la politique bismar-kienne, en érigeant l'Etat au rang de valeur première, détourna les sympathies des classes dirigeantes des idées de fraternité humaine.

Dès avant la guerre, l'Allemagne accueillit avec un scepticisme mé-prisant et hostile, tous les efforts de collaboration internationale en faveur de la paix. A la Conférence de La Haye, en

1899, un de ses représentants, le Main, déclarait : Nos ancêtres, les vieux Germains, se retourneraient dans leurs tombes à l'idée d'un désarmement complet. ».

La guerre ne fit qu'accroître ces dispositions d'esprit et l'idée de la Société des Nations, dès que Wilson s'en fit l'apôtre, se heurta en Allemagne à une méfiance irréductible. La guerre perdue, quelques con-

versions se produisirent parmi les juristes allemands. Quant à l'opinion, sa résistance subsista totale : la constitution de

la Société des Nations se trouvait liée au traité de Versailles et cette filiation suffisait à discréditer l'œuvre de paix auprès des Allemands. Tous les griefs formulés par les

adversaires allemands de la Société en dérivent.

Retenons les principaux : 1°) La Société des Nations, sous sa forme actuelle, n'est qu'un instrument de l'Entente : elle ne présente aucune garantie d'impartialité. Toutes ces décisions (affaires d'Eupen et de Malmédy, administration de la Sarre, Hte-Silésie), s'inspirent non pas de l'équité, mais du souci de mé-

nager les intérêts des Alliés. 2°) La Société des Nations comporte des vices de forme : elle n'est ni universelle, ni équitable, ni démocratique, répètent les Allemands. a) elle n'est pas universelle: Sur

75 Etats que comprend le monde, 23 n'en font pas partie, dont les Etats-Unis, la Russie et l'Allemagne; b) elle n'est pas équitable : un trai-

tement différent est réservé aux colonies des nations vaincues et des nations victorieuses; c) elle n'est pas démocratique : ce sont les gouvernements et non les peuples qui sont représentés à l'As-

semblée de Genève. 3°) Enfin, la Société des Nations est vouée à l'impuissance. Voyez, allègue-t-on, son incapacité à régler le conflit polono-lithuanien, à prévenir la guerre gréco-turque et la guerre russo-polonaise, à dénouer l'incident Italo-grec, etc.

Quelle n'est pas de même l'insignifiance des résultats obtenus par la D. N. dans tous les problèmes abordés: désarmement, arbitrage, chaos économique et financier, etc!

Tels sont les principaux griefs que la plupart des Allemands formulent à l'adresse de l'institution de Genève et qui expliquent le peu d'empresse-ment du Reich à solliciter son admis-

griefs, il n'entre nullement dans notre intention de les discuter: nous avons voulu simplement faire connaître un état d'esprit.

M. D.

INFORMATIONS

En Allemagne Dans les chemins de fer

Le Courrier de la Bourse annonce que la nomination des neuf membres allemands du Conseil général de la Société des chemins de fer du Reich aura lieu probablement la semaine prochaine, le Conseil général devant tenir sa première séance le 25 septembre.

Dans cette séance, il sera procédé notamment à la nomination du directeur général de la Société. On s'attend à ce que la personne désignée pour ces fonctions soit le ministre des Transports, M. Œser. Il sortirait alors du gouvernement.

M. Owen Young à Paris

L'agent général pour les versements au titre des réparations, M. Owen Young, est parti samedi pour

Son secrétaire fait savoir que si les conversations que doit avoir M. Young avec les commissaires de la C. D. R. prennent une tournure favorable, celui-ci ne reviendra à Berlin qu'en compagnie de l'agent permanent, M. Gilbert.

Le colonel Dawes est resté à Ber-Le bureau de M. Young poursuit

sans interruption ses travaux. L'Allemagne et les gaz

Le professeur Fritz Haber, qui fut pendant la guerre chef des laboratois de l'armée allemande, est arrivé à New-York, venant de Hambourg. Il a déclaré que l'Allemagne serait le premier pays du monde qui signerait un traité pour défendre l'emploi des gaz asphyxiants.

professeur Haber dit que l'Allemagne est actuellement inférieure à tous les autres pays à ce point de vue, en raison du traité de Versailles, qui lui interdit les expériences dans ce domaine.

Les nationalistes demandent que la France se reconnaisse

responsable de la guerre La Correspondance du Parti National Libéral, dont le chef est le baron de Lersner, escompte le plus grand profit d'un débat qui serait ouvert sur la responsabilité de la guerre. Le résultat de ce débat, dit-il, serait que la France devrait se reconnaître responsable de la guerre.

En Belgique

Interviewé par l'Etoile Belge, M. Bratiano, ministre des Finances de Roumanie, actuellement à Bruxelles, a déclaré que le malentendu concernant les fonds roumains entre la Belgique et la Roumanie est aplani et que l'accord serait signé lundi.

Cet accord est intervenu à la suite de conversations avec MM. Theunis, Hymans et Lepreux, à Londres et ensuite à Genève.

Le ministre a affirmé que la Roumanie paiera tout ce qu'elle reconnaît devoir par l'accord avec la Belgique. Les deux gouvernements se sont mis d'accord pour que l'opération de liquidation se fasse à Bruxel-

Seize millions d'Américains participent à l'essai de mobilisation

La mobilisation civile et militaire du « Defence Day » s'est déroulée dans tous les Etats-Unis sans incidents.

D'après les rapports reçus au ministère de la guerre, 16 millions de civils ont participé aux exercices militaires.

A New-York, les essais de mobili-sation industrielle ont été couronnés de succès. Des télégrammes ont été expédiés dans le pays tout entier, et les réponses qui sont parvenues établissent la possibilité d'une coopération immédiate en cas de guerre. La célébration du « Defence Day » s'est terminée par la transmission par T. S. F. du discours prononcé par le général Pershing. Le commandant en chef de l'armée américaine, qui vient

de prendre sa retraite a dit: « Aucun nuage de guerre ne se montre à l'horizon à l'heure actuelle, mais les tempêtes envahissent bientôt un ciel serein, et il est alors trop tard pour prendre des précautions. »

En Géorgie

La légation de Géorgie à Paris a reçu de la frontière géorgienne une dépêche annonçant qu'on a fait sauter les tunnels entre Batoum et Ti-

Le mouvement s'étend vers le nord du Caucase. L'insurrection prend un caràctère général dans tout le Cau-

En Chine

Une mutinerie à Nankin

Le bruit court avec insistance que Chi Hsich Yuan, chef des troupes du Kiang-Su, aurait quitté le front, se rendant en hâte à Nankin, où les troupes du quartier général se seraient mutinées.

Pas d'intervention des Etats-Unis

Tout en suivant de près le cours des événements en Chine, le gouvernement américain estime qu'une intervention — soit pacifique, soit ar-mée — serait inopportune. Elle pour-rait, en effet, permettre à un troisième larron de « pêcher en eau trouble » en exaltant le nationalisme.

La tactique de Tchang-Tso-Lin

· D'après les dernières informations, Tchang-Tso-Ling aurait l'intention de partager son armée en deux colonnes principales, l'une marcherait dans la direction du nord-est de Pékin, par Cheng-Teh-Fou, et l'autre suivrait la voie ferrée. Toutefois, dans les milieux militaires de Pékin, on est enclin à croire que l'une de ces avances serait une feinte et que le but de Tchang-Tso-Lin est de diviser les forces de ses adversaires.

En conséquence, tout en renforçant l'armée de défense à Lanchou, ales de Ou-Pei-Fon resteront probablement dans le voisinage de Pékin.

La loi martiale a été proclamée

à Pékin

Pékin vit maintenant sous le régime de la loi martiale. Des pouvoirs discrétionnaires ont été confiés à la

Près de 60.000 soldats sont alertés, afin de pouvoir repousser l'attaque de Tchang Tso Lin, gouverneur de la Mandchourie, qu'on croit devoir être imminente.

Commence of the Commence of th L'insurrection du Hedjaz

Les événements de Transjordanie ne constituent qu'une partie d'un vaste plan d'ensemble dirigé par le sultan Ibn-el-Seoud contre la famille d'Hussein.

Ce plan comportait quatre opérations presque simultanées par quatre colonnes méharistes : colonne dirigée contre l'Irak, colonne dirigée sur la voie ferrée au nord de Médine, colonne dirigée sur la Transjordanie, colonne pour occuper Kariet-el-Melelh.

Il s'agit d'une opération de grande envergure puissamment dirigée et faisant porter ses efforts exclusivement sur les pays de domination britanni-

Au Maroc espagnol

Un Français, M. Harold, qui était employé à la construction du chemin de fer Tanger-Fez a été assassiné non loin de Larrache. Sa femme a été amenée comme otage.

On sait que les indigènes de cette région sont en général des partisans de Raisuli.

Le gouvernement français a chargé l'ambassade de France à Madrid d'intervenir auprès du gouvernement espagnol en vue d'obtenir la mise en liberté de Mme Harold et d'assurer la protection efficace des ressortissants français dans la zone espagnole.

Une escadrille de bombardement va faire le tour de France

Vingts appareils de bombardement appartenant au 21° régiment d'aviation, ont quitté lundi matin, le plateau de Malzéville, où l'on achève les préparatifs de leur départ, pour exécuter un voyage de 3.500 kilomètres, en onze étapes, savoir : Lyon, Istres, Pau, Bordeaux, Tours, Le Bourget, Dijon, Strasbourg, Mayence, Mourmelon et Nancy.

Un héliooptère enlève à 1 m 10 une charge de 200 kilos

2 fr. »

L'ingénieur Oehnichen, a, dimanche, dans la plaine d'Arbouana, près de Valentigney, en présence d'un contrôleur officiel, soulevé une charge supplémentaire de cent kilos à un mètre pendant une minute, en parfaite stabilité. Il a ensuite soulevé 150 kilos à 75 centimètres et 200 kilos à 1 m. 10. Il a établi ainsi les records mondiaux qui lui assurent une prime de 40.000 francs:

DES MOTS, DES MOTS Des mots, rien que des mots : voilà tout ce qui constitue, au moins, jusqu'à présent, le bilan de la poli-

tique économique! Dans une interview, un ancien ministre des finances a déclaré:

« Veut-on remédier à la crise monétaire et à la dépréciation du franc? La encore et par-dessus tout, il faut la sécurité, il faut la confiance, il faut l'espoir et la certitude de la paix.

« Pour que le franc reprenne sa valeur, il faut que peu à peu, sans secousse d'ailleurs, mais par un sage et long effort, la croyance se diffuse que la France est le pays d'ordre, et chez tous les citoyens du globe, que la France est un pays d'ordre, de travail, de liberté, qu'elle est garantie contre toute agression exterieure et qu'au dedans, dans une union des intelligences et des cœurs, ses fils ne songent qu'à lui rendre son an-

Veut-on remédier à la vie chère? Ce n'est certes pas en multipliant les signes monétaires qu'on aboutira, mais en restituant à notre

franc sa capacité d'achat.

« Sécurité des frontières, sécurité des capitaux, ce sont deux termes parallèles d'un même problème dont la bonne ou la mauvaise solution est chaque jour enregistrée au baromètre des changes.

« Ces deux sécurités doivent être assurées d'une manière pratique à la lueur des faits.

« Pour les obtenir, tout ce qui peut nous diviser doit être aboli ; tout ce qui peut nous entraîner dans les brumes d'une stérile idéologie doit être proscrit. » A quoi rime cette déclaration? M. Marsal qui a été ministre des

finances n'a pas abouti à grand chose, et aujourd'hui encore, il se paie de grands mots, mais il n'indique aucun remède vraiment efficace pour aboutir à l'amélioration du change, et du coût de la vie.

Le ministre actuel de l'agriculture a également parlé. Chaque dimanche, quelques mi-nistres se croient obligés d'aller présider un banquet à la fin duquel, ils prononcent un grand et éloquent discours.

Tout naturellement, la question du change, de la vie chère est le thème favori : les convives écoutent émerveillés et applaudissent les phrases sonores qui tombent dans leurs oreilles, ce qui ne les empêche pas qu'au sortir du banquet, ils s'empressent de dire : « C'est égal, le restaurateur qui a servi le banquet, nous a mal nourris, et a fait payer trop cher.

Ĉe à quoi, si le restaurateur entend ces protestations peut répondre: « Mais, farceur, aujourd'hui c'est cher; demain, vous avez entendu le ministre le déclarer, ce sera très bon marché. »

Donc, le ministre de l'agriculture étant, dimanche, à Arnay-le-Duc a parlé, cette fois, en faveur des agriculteurs.

Il a déclaré qu'il « fallait enrayer l'exode rural et intensifier les rendements. »

Dans ce but, le gouvernement s'efforcera de retenir les agriculteurs à la terre en améliorant les conditions de la vie rurale par des grands travaux d'intérêt collectif agricole, la construction de coopératives permettant de mettre en valeur sur place les produits du sol, le développement des réseaux ruraux d'électricité, le perfectionnement de l'instruction professionnelle des travailleurs du sol, la règlementation de la vente des semences, de la fourniture des engrais chimiques, des exporta-

Combien de fois ce même discours fut-il prononcé par les ministres de l'agriculture qui se sont succédés et combien de fois encore les ministres futurs débiteront-ils ce sempiternel boniment?

C'est ce qui permettait ces jours derniers, à M. Ponsot, un défenseur du Cabinet actuel cependant, d'écrire: « Les ministres continuent la politique détestable du pain cher, de la viande chère, de la hausse des prix pour toutes les denrées alimentaires... La cote Chéron est dépas-

L'éloquence de nos ministres est certainement très grande, mais on préfèrerait moins de paroles et un peu plus d'actes.

On sait bien, certes, que le métier n'est pas facile: mais, alors, pourquoi promettre si on est certain de ne pas pouvoir tenir?

Ainsi, le Gouvernement a promis de réaliser des économies : c'est urgent, le pays en a besoin, car les impôts sont de plus en plus écrasants. Le Gouvernement s'est attelé à la tâche: réussira-t-il à faire rentrer dans les caisses de l'Etat ou, ce qui serait préférable, à laisser dans les poches des contribuables, plusieurs

milliards? Il est probable que, là encore, le pays éprouvera quelque désillusion, puisqu'aussi bien, il paraît que nos împôts resteront aussi élevés qu'ils l'étaient hier; bien plus, si nous en croyons Excelsior, le double décime et la taxe sur le chiffre d'affaires seront maintenus.

Encore une fois, pourquoi fit-on tant de battage contre les lourds impôts et contre le double décime, notamment, si le contribuable doit continuer à payer celui-ci?

LOUIS BONNET.

Le prix de la farine

M. Edouard Herriot, président du conseil, a conféré lundi matin, avec MM. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, et Queuille, ministre de l'agriculture Ils ont examiné les rapports qui ont été demandés aux préfets au sujet du prix de la vente de la farine dans chaque département. Le gouvernement n'est pas encore en possession de la totalité des

Un conseil de cabinet, consacré à une nouvelle étude des problèmes économiques, se tiendra au Quai d'Orsay, jeudi prochain, à 4 heures de l'après-midi.

Enseignement Primaire Supérieur

M. Mauvezin, instituteur-adjoint à l'Ecole Primaire Supérieure de Martel, est délégué, pendant l'année scolaire 1924-25, dans les mêmes fonctions (ordre des sciences) à l'Ecole Primaire Supérieure de Vic-

M. Pouzargues, ** élève de 4° année à l'Ecole Normale de Toulouse, est délégué pendant l'année scolaire 1924-25 dans les fonctions d'instituteur-adjoint, ordre des lettres, à l'Ecole Primaire Supérieure de Mar-

Enseignement primaire MOUVEMENT DU PERSONNEL

Par décision préfectorale, les instituteurs et institutrices qui suivent, sont nommés pour prendre fonctions le 1er octobre :

Mme Verlhac, en congé, à Cazillac; M. Lescole, d'Aynac, à Ladirat (Terrou);

Mme Lescole, de Thémines, à Ladirat (Terrou); Mlle Salanié, de Fontanes-Lune-

garde, à Thémines;

Mme Puechal, de St-Hilaire-Bessonies, à Escayrac;

Mme Bessières, de Guirande-Felzins, à Felzins;

Mme Herbouse, du cadre de la Dordogne, à Durbans (Pradelle) ; Mlle Mayadou, de Pontverny, à

l'Hôpital-St-Jean; MÎle Devès, du cadre du Tarn, à Pontverny (Calviac);

Mlle Glédines, du cadre de Seineet-Oise, à Frontenac; Mlle Breil, de St-Jean-de-Laur, à Gaillac (Cajarc).

Par décision de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 15 septembre ont été délégués, provisoirement et jusqu'à nouvel ordre:

M. Portal, élève-maître sortant de l'E. N., à Aynac (adjoint); M. Bouzou, élève-maître sortant

de l'E. N., à Lacave; M. Léonard, élève-maître sortant de l'E. N., à St-Laurent-Lolmie;

M. Fumat, instituteur, rentrant du service militaire, à Felzines; M. Monteil, instituteur de Prudhomat, à St-Pantaléon;

M. Chambaud, ex-élève-maître, rentrant du service militaire à Mar-

cilhac. Mlle Lascoux, institutrice de Montlauzun, non installée, à Fontanes-

Lunegarde. Mlle Valen, élève-maîtresse, sortant de l'école normale, à Guirande-

Felzines : Mme Rigal, née Balagayrie, intérimaire de guerre régulièrement clas-

sée, à Montlauzun.

Lycée Gambetta

M. le Proviseur du lycée de Cahors a l'honneur de rappeler aux familles que la rentrée des classes a été fixée au mardi 30 septembre pour les internes et au lendemain mercredi à 8 heures pour les externés.

Il se tiendra à la disposition des familles tous les jours, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 heures, sauf le dimanche.

EN CHASSE!

Nos chasseurs sont intrépides : la hauteur des coteaux ne les effraie pas. Ils grimpent comme des lapins mais, malheureusement, quand ils sont arrivés au faîte de la montagne, ils s'y trouvent seuls... et ont le temps de s'éponger. Les lapins sont descendus dans la plaine.

Pan! Pan! on entendait des coups de fusil nombreux, dimanche, mais la chronique ne dit pas s'il a fallu mobiliser un camion pour porter le gibier!

Eh! quoi! C'est du sport, du sport sain, que diable. Et tant pis si le lapin ne veut pas montrer le bout d'une oreille.

Ainsi, raisonnent les plus philosophes des chasseurs de notre ville; ceux-là ne vont pas spécialement à la chasse pour le plaisir de tuer, de détruire du gibier.

Fi donc, disent-ils, de ces bourreaux qui ne rêvent qu'hécatombes et qui, poursuivant lièvres ou perdreaux, passent partout, démolissent les palissades, commettent toutes sortes de dégâts dans les propriétés.

Il y en a bien de cette bourre-là, dans nos pays: mais, somme toute, ils ne vont pas aussi fort, quand même, que ces chasseurs enragés dont parlaient les journaux.

« La Fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales vient de saisir le ministre de l'agriculture des agissements de braconniers qui, pour chasser l'isard, ont installé des mitrailleuses sur les massifs du Lanoux. Sept chamois ont été massacrés; des troupeaux de vaches en pacage se sont enfuis et les bergers effrayés par les rafales de mitraille, ont dû s'abriter derrière des rochers. »

Hein! qu'en pensent les nemrods du St-Hubert Quercinois? Ce sont des agneaux, des sentimentaux à côté de ces sanguinaires chasseurs perpignanais!

A coup de mitrailleuses! Mais si Tartarin revenait, il s'armerait d'un

Eh parbleu! Est-ce que les pêcheurs qu'on classe parmi les rêveurs, les doux, les maniaques de la patience et de l'austérité, ne comptent pas dans leur groupe, des individus qui, pour être certain de rapporter du poisson, n'hésitent pas à lancer des grenades dans l'eau, provoquant ainsi la destruction de quintaux de poissons?

Il faut ajouter que cette catégorie de destructeurs de gibier de terre ou d'eau est plutôt rare.

Plus nombreux — et c'est heureux - sont les bons bougres qui, la pipe au bec, vont sur les routes, escaladent les vallons, pour trouver un lapin, ou s'installent sur les rives du Lot pour accrocher un goujon, Ceux-là aiment la facétie, et ne

dédaignent pas de s'amuser, de rire

Une bonne blague qui est classique, mais qui réussit très souvent nous a été contée. Il s'agit de fabriquer un lapin ou un lièvre avec de la paille et de le placer à un endroit un peu caché, sous une souche. Selon l'habileté de celui qui a fabriqué ce gibier tout à fait innocent, le chasseur novice, naïf, a l'illusion com-plète que c'est un lapin ou un lièvre au repos.

Les copains du chasseur font signe et murmurent : « Chut : vite, tire! »

Pan! pan! les deux coups de fusil sont lâchés: le gibier ne bouge pas! « Touché! » crie l'heureux nemrod, qui se précipite, gibecière ouverte pour prendre l'animal.

Tête, non pas de l'animal, mais du chasseur qui ne manque pas de rire de la bonne farce que les copains lui ont faite.

In petto, il jure qu'il rendra la monnaie de la pièce quand l'occasion se présentera.

Et l'occasion se présente toujours! La gaîté ne perd jamais ses droits. Ne vaut-il pas mieux rire ainsi d'une bonne farce inoffensive, que d'aller, à coups de mitrailleuses, massacrer du gibier, au risque même de tuer des passants qui peuvent se trouver dans la zone traquée ?

LOUIS BONNET.

Silver State Company C

Gendarmerie

MM. Clary, Henri, Pierre, ex-brigadier, et Hermen (Louis-Théodore) ex-soldat, proposés par la Compa-gnie du Lot, sont admis dans la gendarmerie (arme à pied), et affectés à la 13° légion.

Recette buraliste

M. Lacoste, receveur buraliste de 2ª classe à Albas, est nommé à Cressensac.

Cantonnier

Par arrêté préfectoral en date du 13 septembre, M. Lamole est nommé cantonnier de 5° classe, sur le chemin de grande communication n° 26,

en résidence à Lacabrette (Cne de Castelnau).

Commission départementale

La Commission départementale a statué sur les affaires suivantes : Commune de Lunan, réparations aux écoles: 600 francs accordés.

Commune de St-Chamarand, réparations aux murs de clôture de l'école de garçons. Accordé 300 fr. Commune de St-Michel-Loubéjou, réparation et agrandissement du la-

voir communal. Accordé 300 fr. Commune de Mercuès, clôture du cimetière; demande de subvention. Accordé 500 fr.

Commune de Beaumont-Bretenour,

chemin rural de Fontalbas à Carbon- 1 nières. Demande de reconnaissance.

Adopté. Commune de Labathude, chemin rural de Labarnardie; reonnaissance. Adopté.

Commune de Rocamadour, chemin rural de l'Ouysse. Reconnaissance.

Adopté.
Commune d'Aynac, chemin rural de Méjanasserre à Crémenousse. Re-

connaissance. Adopté. Commune d'Alvignac. Reconnaissance, chemin rural de Crozilié.

Adopté. Commune de Ste-Colombe, che-min rural de Maurel à Lavitarelle. Demande de subvention. Accordé 8.000 fr.

Commune de St-Laurent-les-Tours et de Latouille-Lentillac, chemin de la Pescalerie, Crayssac, Rougié, de Latouille à Ladirat, de Corn et de Latouille à Fontbonne; subvention demandée. Accordé 16.000 fr.

Commune de Baladou, chemin rural de Pomié; demande de subvention. Accordé 1.815 fr.

Rivière du Célé; demande d'autorisation d'usine présentée par la Société des Tannins français, 80, rue Taitbout, Paris. Avis favora-Voiture automobile - ambulance.

Fixation du prix des transports. Demande de M. Bénestèbe. La Commission fixe à 1 fr. 50 par kilomètre le prix de transport des malades indigents, de leur domicile à l'hôpital, sous réserve que ce prix sera revisable annuellement.

M. Gayet est désigné pour faire partie de la Commission prévue par la loi du 31 août 1924, réglant les conditions de la fixation des prix limites des produits de la mouture du

Le rationnement de l'eau

Ainsi que nous l'avions annoncé, le rationnement de l'eau dans la ville de Cahors aura lieu pendant 3 jours, en raison de l'exécution des travaux de réparation à la fontaine des Chartreux.

Depuis mardi, les fontaines sont ouvertes: le matin de 7 à 8 heures pour le quartier Labarre, de 8 à 9 heures pour le quartier bas de la

Le soir, de 5 à 6 heures pour le quartier Labarre et de 6 à 7 heurespour le bas quartier de la ville.

Pisciculture

Nous apprenons que, conformément au vœu émis par la Société de pisciculture de Cahors un bief de 8.100 mètres de longueur est attribué à cette société sur la rivière du Ce cantonnement de pêche s'éten-

dra depuis le barrage de Lacombe (Larroque-des-Arcs) jusqu'au barrage de Labéraudie. Le cantonnement de pêche attri-

bué jusqu'ici à la Société cadurcienne de pisciculture comprenait un parcours de 4.100 mètres. L'adjonction d'un nouveau bief

à celui qui était concédé à la société se justifie non seulement par le nombre toujours croissant de ses membres mais encore par les sacrifices de plus en plus importants qu'elle s'impose chaque année en vue du repeuplement de la rivière.

Inauguration du monument Bourseul

Le dimanche 12 octobre, à l'occasion de l'inauguration du monument Charles Bourseul, inventeur du téléphone, la ville de Saint-Céré organise de grandes fêtes dont le programme sera publié ultérieurement.

Un grand banquet présidé par M. le ministre des P. T. T, sera servi à midi, sous les préaux de l'Ecole Supérieure des garçons ; le prix de la carte d'entrée est fixé à 20 francs Les personnes désireuses d'assister à ce banquet devront envoyer le montant de leur adhésion avant le 6 octobre, terme de rigueur, à M. Cay-rol, instituteur à Saint-Céré. Pour recevoir la carte d'entrée par poste, ajouter 0,25. — Le Comité.

Fédération des Associations agricoles du Lot

La Fédération des associations agricoles du Lot, invite tous les groupements viticoles et viticulteurs des cantons de Luzech, Puy-l'Evêque, Cahors, Catus Montcuq, etc., à par-ticiper au concours agricole départemental qui se tiendra à Gourdon les 3, 4, 5 et 6 octobre.

A cet effet, les viticulteurs voudront bien envoyer des échantillons nombreux de leur excellent vin de Cahors dont la réputation exige une présentation à toutes les manifestations agricoles, industrielles et commerciales.

(Il ne sera jamais fait assez de publicité en faveur des vins de Cahors). Les échantillons (2 bouteilles par année) seront adressés avant le 3 octobre à M. le Commissaire général du concours, Mairie de Gourdon.

Le Président de la Fédération, FRÉJAVILLE.

Mairie de Cahors

La Municipalité, préoccupée de restaurer l'antique prestige de Ca-hors, a chargé M. Bosc instituteur de recueillir les appréciations, jugements et impressions des écrivains de tous les siècles, depuis Dante jusqu'à Valéry Larbaud et Lucien Fabre qui ont parlé de notre ville. Il s'agit de préparer un recueil des références de Cahors, pour attirer les amateurs du noble passé. Il s'agit d'offrir la caution des lettres au tourisme incertain que le Quercy appelle. Tous ceux qui auront découvort au cours de leurs lectures quel-

que phrase visant Cahors voudront bien collaborer à cette entreprise en adressant la citation par eux trouvée, à M. Bosc, instituteur à Cahors. Une récompense est promise pour la publication de l'ensemble des recher-

Fête de la Citadelle

La jeunesse de la Citadelle avait organisé dimanche et lundi la fête du quartier. Rien n'avait été négligé pour faire bien, mais les organisateurs n'avaient pas espéré que leur fête obtiendrait un si vif succès.

Sur la petite place de la Citadelle, dans la rue des Soubirous, de St-Barthélémy, les couples de danseurs et les spectateurs s'écrasaient littéralement. Mais l'amour de la danse l'empor-

tait et jusqu'à minuit, dimanche et

lundi, la foule des danseurs fut énorme et se livra à son plaisir favori aux sons d'un excellent orchestre.

Nos félicitations aux organisateurs.

Vol de poules

Le nommé Faurie Martial, propriétaire aux Sept-Ponts (commune du Montat), avaît offert l'hospitalité aux époux Salingre, qu'il ne connaissait pas.

Ceux-ci s'emparèrent de deux poules appartenant à Mme Graniou, débitante aux Sept-Ponts, firent cuire ces poules et les mangèrent chez

Plainte a été portée contre eux. Mais les époux Salingre ont pris la fuite; quant à Faurie, il sera poursuivi pour recel.

Vol

Les nommés Aureillo Angelo, et Faustino Joachim, d'origine espagnole, mineurs à St-Pantaléon, sont inculpés de vol de cheddite au préjudice de M. Beynetou, contremaître à la ligne Cahors-Moissac.

Une instruction se poursuit, rassemblant les charges pesant sur ces inculpés.

L'auteur d'un attentat criminel

Des renseignements pris à source sûre, il résulte que l'auteur de la tentative de déraillement commise le 23 juillet 1923, sur le territoire de la commune du Montat, au kilomètre 606, et qui n'avait pu encore être découvert, ne serait autre que le jeune Vérines Louis.

Des charges sérieuses pesant sur Vérines, chef de la bande de Flaugnac; une nouvelle instruction se poursuit.

On sait que ce jeune malfaiteur a été condamné par les tribunaux pour enfants de Gourdon et de Figeac et par les cours d'assises de la Corrèze et du Lot.

Une traverse de chemin de fer avaît été placée sur les rails de la ligne Cahors-Toulouse, dans une intention criminelle, qui n'eut pas iieu par suite du chasse-pierres qui écarta cette traverse.

En correctionnelle

M. le juge d'instruction vient de rendre une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel tous les inculpés et recéleurs du vol d'essence commis au préjudice de M. Bénestèbe. Personal Services

Exposition internationale des arts décoratifs et Industriels modernes de 1925

L'Exposition des Arts Décoratifs s'ouvrira à Paris au printemps 1925, sur l'Esplanade des Invalides, le pont Alexandre III et les Jardins du Cours-la-Reine.

Elle occupera le Grand Palais tout entier et les rives de la Seine, du pont de la Concorde au pont de l'Alma.

L'Exposition s'étendra à tous les Arts décoratifs appliqués à l'Archi-tecture, au Mobilier, à la Parure, à l'Enseignement, aux Arts du Théâtre, de la Rue et des Jardins.

L'exposition des Arts décoratifs et industriels modernes constituera une importante manifestation artistique, comprenant tous les domaines, et nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt que présentera cette manifestation.

L'Exposition des Arts décoratifs émet des Bons à Lots de 50 francs qui présentent des avantages considérables. Les tirages sont dotés de gros lots de 500.000 francs, de 100.000 francs et 50.000 francs. En outre, tous les Bons non sortis aux tirages seront remboursés à 50 francs, leur prix d'achat.

Les Bons de l'Exposition procu-rent, de plus, à leurs possesseurs des réductions importantes pour les voyages en chemin de fer.

A ces réductions de tarifs s'ajoute également une augmentation de la validité des billets ordinaires.

Chaque bon donne droit à 20 tickets d'entrée à l'Exposition d'une valeur de 2 fr. 50 chaque, soit au total un nombre de tickets représentant le prix d'achat du Bon. Les souscripteurs bénéficient, en

outre, d'une réduction de 25 à 50 0/0 dans les principaux spectacles de Paris et d'une réduction générale de 25 0/0 dans tous les spectacles à l'intérieur de l'Exposition. Nous signalons à nos lecteurs que

le prochain tirage des Bons à Lots de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes a lieu le 15 octobre 1924. En raison du petit nombre de Bons qui se trouvent encore disponibles,

temps l'achat du Bon susceptible de gagner le gros lot de 500.000 francs. On trouve des Bons dans les banques, les trésoreries générales, les recettes des finances, les perceptions et les principaux bureaux de poste.

personne ne doit retarder plus long-

Accident

En effectuant la mise en place d'un bassin en tôle à la station thermique de l'usine à gaz, M. Antoine Bousquet, 45 ans, électricien, s'est blessé assez grièvement. Aidé par d'autres ouvriers, il voulait faire glisser le lourd bassin sur un rail, qu'il tenait à cet effet de la main gauche. Par suite d'une fausse manœuvre, M. Bousquet eut la main prise et écrasée entre le rail et un poteau de bois.

M. le docteur Malbec donna les premièrs soins au blessé, qui ne pourra reprendre son travail que dans une quinzaine de jours.

Probité

M. Delmas a trouvé sur la place du Théâtre une montre en acier qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

A qui la broche?

Une broche a été trouvée sur la terrasse du Café de Bordeaux où on peut la réclamer.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 1er au 6 septembre, a été la sui-Nombre de placements locaux à

demeure: 2 hommes, 2 femmes. Interlocaux: 26 hommes, 5 fem-

En extra: 3 hommes. Demandes d'emploi non satisfaite: 1 homme, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 3 femmes.

Foire du 13 septembre 1924

La foire du 13 septembre a été peu importante. Cours pratiqués: Bœufs gras, 210 à 230 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, 190 à 210 fr. les 50 kilos; bœufs de travail, 4.500 à 6.000 fr. la paire; vaches de travail, 3.500 à 4.500 fr. la paire; bouvillons, 2.000 à 3.000 fr. la paire; porcelets, 150 à 200 fr. pièce, suivant la grosseur; moutons gras, 2 fr. 30; agneaux, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo; brebis d'élevage 210 à 310 fr. pièce, suivant la grosseur et la qualité; poules grasses, 3 fr. 20; poulets, 3 fr. 40; lapins domestiques, 1 fr. 70; canards, 3 fr. 20; le tout le demi-kilo; œufs, 5 fr. la douzaine; pigeons, 5 fr. la paire. Rien d'important à signaler.

Chronique des Théâtres LA-HAUT

La Nouvelle Opérette LA-HAUT est l'une des dernières opérettes de Maurice Yvain, le musicien de *Ta Bouche*; LA-HAUT s'est joué pendant 500 re-

présentations à Paris; LA-HAUT c'est de la gaieté et de la jolie musique réunies; LA-HAUT peut être entendu par tous. LA-HAUT sera joué le Lundi 22 Septembre au Théâtre Munici-

A LA MUSE

Je veux te voir du haut des voûtes éthérées Descendre à mes côtés, ô douce majesté, Et venir m'abriter de ton aile azurée Comme l'arbre en juin couvre l'épi de blé. Je veux entendre encor ta parole sacrée. Je veux te voir encor pensive à mes côtés Laissant tomber les mots de la bouche adorée Dans la molle tiédeur des douces nuits d'été. Reviens, Muse, ton ombre effaçant les étoiles Effleurer l'herbe en fleurs des longs plis d Et prendre dans ta main la mienne, ò Déité Et m'emporter encore aux champs où sont les astres, Où tout s'évanouit : la joie et les désastres Et les heures devant la sombre éternité.

11 Septembre 1924.

CALCULATION OF THE CONTRACT OF Arrondissement de Cahors

Les Arques

R. COLY.

Le monument aux morts. - Ainsi que nous l'avons indiqué, c'est dimanche prochain, 21 septembre, qu'aura lieu la cérémonie de l'inauguration du monument aux morts de la Guerre.

La fanfare de Luzech — et non celle de Salviac comme il a été dit par erreur — prêtera son concours à cette cérémonie.

Cénevières

Dissolution du conseil municipal. - Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil municipal de Cénevières est dissous, cette assemblée n'ayant pu, malgré toutes les tentatives faites, procéder à l'élection d'un maire en remplacement de M. Soulié, démissionnaire.

Par un deuxième décret présidentiel, une délégation spéciale est instituée à Cénevières pour remplir les fonctions du conseil municipal. Cette délégation est composée de M. le docteur Edouard Couderc, de M. Marcel Colomb et M. Ephraïm Para, tous deux mutilés de guerre.

St-Pantaléon

Nécrologie. - Samedi matin, à 10 heures ont eu lieu les obsèques de notre regretté instituteur, M. Chapou, décédé à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Toute notre population et un grand nombre d'instituteurs et d'ins-

titutrices de notre canton assistaient à cette cérémonie funèbre. Le cercueil disparaissait sous les

nombreuses couronnes qui avaient été offertes par le corps enseignant et les amis du défunt.

Au cimetière, M. Garrigou, directeur de l'école de Montcuq, et M. Planacassagne ont dit un dernier adieu au cher disparu.

Nous prions sa femme, ses deux enfants, son vieux père et sa vieille mère, ainsi que toute sa famille, de vouloir bien agréer nos plus sincères et émues condoléances. — C. R,

Sauzet

Foire. — Notre dernière foire, favorisée par un temps superbe, a été importante, malgré les travaux de la

Les cours se maintiennent sur les animaux de boucherie, tandis que les prix se sont ralentis sur les attelages du commerce.

Bœufs de gros attelages, de 6.000 à 6.500 fr., bœufs de travail de 5.000 à 5.800 fr.; bœufs de commerce de 3.800 à 5.000 fr.; bouvillons, de

2.000 à 2.800 fr. la paire.

Bœufs gras, de 200 à 220 fr. les 50 kilos, poids vif: moutons gras, de 4.50 à 5 fr; veaux, de 5 à 5,50; agneaux, de 4,50 à 5 fr. le kilo; brebis d'élevage, de 100 à 180 fr. la pièce ; petits porcs, de 150 à 320 fr. suivant grosseur. Poules et poulardes de 3,50 à 4

fr.; poulets, 5 fr. lapins domestiques, 1,75; le tout le aemi-kilo; ptgeons, de 6 à 7 fr. la paire; dindes, de 40 à 50 fr., la paire; oies de choix, de 80 à 90 fr. oies communes, de 50 à 60 fr. ; canards à engraisser de 40 à 45 fr. la paire; œufs, 4 fr. la douzaine.

Lièvres, 7 fr. le kilo ; lapins, de 5 à 6 fr. pièce ; perdreaux, de 5 à 6 fr. Jardinage et légumes vendus à des cours élevés. Melons, de 1 à 2 fr. la

Duravel

Concours agricole. - Le concours agricole qui s'est tenu à Duravel a eu une importance particulière tant par la diversité des produits exposés que par leur qualité. L'exposition de l'espèce bovine a été surtout remarquée par la qualité des sujets présentés. tés. Jamais on n'avait vu un lot aussi important de vaches de race limousi-

ne et garonnaise. A l'issue du concours, M. Lafont, directeur des services agricoles du Lot, a exposé, devant une salle comble, les obligations qu'impose la loi de 1922 sur les accidents du travail en agriculture. Il a fait ressortir combien cette loi sera onéreuse pour les agriculteurs, mais avec son éloquence habituelle, M. Lafont a montre combien cette loi était nécessaire pour la protection de l'ouvrier agricole. Il aura les mêmes garanties que l'ou-vrier travaillant dans une exploitation commerciale ou industrielle. Les ouvriers agricoles n'auront donc plus les mêmes raisons pour abandonner l'exploitation agricole. Pour se garantir contre cette loi, les agriculteurs doivent se tourner vers l'assurance aux compagnies privées ou former des mutuelles accidents communales avec affiliation à la caisse régionale

et nationale. M. Barrier, directeur du bureau d'études sur les engrais par la potasse d'Alsace, a succédé à M. Lafont et fait ressortir l'avantage que trouveront les agriculteurs du Lot en intensifiant l'emploi de ces sortes d'engrais,

Dimanche, en présence d'une nombreuse assistance, a eu lieu la distribution des récompenses sous la présidence de M. le secrétaire général du Lot, et de MM. Bouat, député et Calmels, conseiller général et directeur de l'Office agricole du Lot. Tour à tour, MM. Calmels, Bouat et M. le secrétaire général ont remercié les agriculteurs de la région d'être venus aussi nombreux à cette manifestation agricole, les félicitant des produits exposés et les engageant à persévérer, les assurant de la sollicitude des pouvoirs publics. M. Jouffreau, secrétaire du comice, a donné lecture du palmarès, et la

par un bal public des plus animés. Arrondissement de Figeac

Fanfare de Fumel a fait entendre les

meilleurs morceaux de son répertoire.

Cette fête agricole s'est terminée par

l'illumination des édifices publics et

Figeac Mouvement administratif. - M. Laburthe, ancien sous-préfet de Figeac et actuellement sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot est nommé à Bas-

Notre compatriote M. Coldefy, chef de cabinet du Préfet de la Corse est nommé secrétaire général de l'Avey-Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Figeac et ses vieux souvenirs. -Le vieux Figeac disparaît peu à peu. C'est regrettable. En effet depuis quelques années, vieilles cheminées, arceaux, chapiteaux, fenêtres en ogive,

rosaces, partent sans espoir de retour, achetés par de nouveaux riches. Dans les immeubles qui vont être démolis incessamment, se trouve, entr'autres objets de grande valeur, une belle cheminée du douzième siècle, à double escalier, qui orne le faite de la maison Alby. Cette pièce rare, mériterait, semble-t-il, d'être protégée et d'échapper aux décombres où elle ira infailliblement si nos édiles

n'y veillent.

Il y a encore cependant de vrais
Figeacois au sein du Conseil municipal. Ils ne seraient pas excusables de la laisser disparaître.

A l'instruction. — M. Sauvêtre, juge, poursuit l'instruction ouverte contre Pratviel, dont nous avons relaté l'arrestation à Muret.

Indépendamment du vol de la bieyclette commis par Pratviel, sous le pseudonyme de Dupré, au préjudice de M. Marcenac, maître d'hôtel à Marcilhac le manuel de Marcilhac de Marcenac, maître d'hôtel à Marcilhac, le parquet de Montauban le réclame pour un vol analogue commis à Négreplisse par le mêm

outre, pour filouterie d'aliments et escroquerie à Carbonne.

Enfin, le parquet de Toulouse est saisi d'une nouvelle plainte pour vol. A la suite de la Commission rogatoire adressée au Juge d'instruction de Cahors, dans l'affaire de distribution de dividendes fictifs, M. Marty a stéentendu et le dossier a été communiqué à son défenseur, Me Crevoisjer, avocat au barreau de Figeac.

il est à supposer que cette affaire sera jugée devant notre tribunal fin novembre ou commencement décem-

Accident de travail. - En mettant en marche une pompe, le jeune Lafage, ouvrier mécanicien au garage pons et Arnal a eu le majeur de la main gauche écrasé par un engrena-

M. le Dr Estève appelé à lui donner des soins dut pratiquer l'extraction douloureuse de l'ongle.

Accident de la route. - M. Daniel Rustan, négociant, rentrait, vendredi soir, à Figeac, avec un lourd chargement de champignons, lorsqu'à la descente de Pontaubard le cheval prit peur, fit un écart et s'abattit. Relevé, on constata qu'il avait une patte brisée. L'animal a été abattu.

Les boulangeries seront fermées le lundi. - En exécution de l'arrêté pré-

fectoral en date du 11 septembre courant, les boulangeries de Figeac seront fermées le lundi de chaque semaine. Lorsque ce jour coincidera avec un

jour de foire, la fermeture sera reportée au mardi.

Tribunal correctionnel (Audience de vacations du 13 septembre). - Présidence de M. H. Malrieu; MM. Sau-vêtre et Couybes, juges; M. Tiffon, ministère public.

Le Tribunal se constitue, au début de l'audience, en tribunal pour enfants et adolescents. Le huis clos est

A l'ouverture publique, des délits de chasse motivent des condamnations à 100 fr. d'amende. Vient ensuite une affaire de délit de

pêche. Le public nombreux, assiste à me véritable joute oratoire entre le ministère public, qui soutient avec ardeur l'accusation, et Me Crevoisier, avocat du prévenu, qui plaide avec fougue non coupable.

Le Tribunal suspend l'audience pendant vingt minutes, puis prononce l'acquittement.

Lissac-et-Mouret

Fête locale. - Nous apprenons qu'un groupe de jeunes gens de notre commune a décidé de célébrer cette année la fête locale avec un éclat inaccoutumé.

Déjà, des préparatifs ont été faits dans ce but et la dernière main est mise au programme des réjouissances que nous publierons incessam-

Cette sête a été fixée aux 11, 12 et 13 octobre prochain.

Terrou

Une rixe. — Le 14 septembre, deux italiens se trouvaient dans l'auberge Lafage à Terrou. Pour un motif futile, ils en vinrent aux mains. L'un d'eux reçut un coup de pied qui lui cassa la jambe. Le blessé a été transporté à Saint-Céré pour y recevoir les soins nécessaires.

St-Pierre-Toirac

Bureau de poste. - Notre municipalité fait exécuter en ce moment des réparations à la salle de la mai rie, au rez-de-chaussée, et au bureau de poste qu'on a placé au premier étage. La boîte aux lettres sera à côté de la porte d'entrée.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. - Le conseil mucipal de Gourdon, réuni sous la prédence de M. Davidou, maire, a adopté la lecture du procès-verbal de a dernière séance et a procédé à la nomination d'une commission pour la revision des évaluations foncières.

individu, sous le nom de Batut, et, en | En font partie : MM. Mézon, Lagar- | ges ne sont pas encore terminés n'a rigue, Soulacroup, Vilard, Gibert, Mazet, Payrole, Chavanié, Fauchié et

> Après avoir approuvé les comptes de l'assistance publique, le conseil s'occupe de la question de l'eau à Gourdon. Nos édiles semblent vouloir lésiner sur cette question qui, pour nous, dépasse toutes les autres. On sent très bien que la population tout entière demande un gros effort à ce sujet. Il faut arriver à avoir de l'eau à Gourdon, pour satisfaire tous les besoins de la ville et des particuliers. C'est une question de vie ou de mort pour la cité. Si le conseil municipal actuel n'a pas le temps de la résou-dre, il peut l'amorcer de telle façon que le suivant soit dans la nécessité

de la mener à bonne fin. Le conseil s'est ensuite occupé, ouvertement cette fois, de la réclamation de M. Cazelle, concessionnaire du réseau électrique, qui réclame à la ville une somme de 19.000 francs environ: il a remis la solution de cette affaire au conseil de préfecture. Le conseil s'occupe ensuite de questions de détail, notamment une passerelle sur le Bléou, le curage du Céou, le chemin rural de Coupiac, réparations à l'église de Prouilhac, qui toutes obtiennent des avis favorables. Le traitement de M. Dupas, chef de musique, est augmenté de 500 francs à dater du premier juillet et le conseil se réunit ensuite encomité secret.

Football-Rugby. — Les jeunes gens de Gourdon et des environs n'appartenant pas à l'U. S. G. et désirant pratiquer le rugby sont priés de se faire inscrire au siège social « Café Divan ».

St-Cirq-Souillaguet

Election de trois conseillers mu nicipaux. — Les trois candidats, MM. Malgouyard, Thières et Frédéric Besserves ont été élus conseillers municipaux de la section de Saint-Cirq-Bel-Arbre.

Gramat God A Foire. - La foire de septembre favorisée par un beau temps a eu son importance habituelle: nous estimons même que les étrangers étaient plus nombreux qu'à la foire correspondante de 1923.

Tous les foirails étaient fortement approvisionnés, notamment celui des bœufs, bouvillons, veaux, qui était en très grand nombre. Sur ce foirail, nombreuses transactions, peu d'invendus.

Le marché de la volaille paraissait lent, mais aux prix légèrement inférieurs à ceux demandés au début : tout s'est rapidement enlevé.

La place de la Halleétaitencombrée de légumes et de fruits qui se sont vendus à des prix qui satisfont les acheteurs.

Le gibier a fait son apparition en assez grande quantité. Les gourmets ont pu facilement s'approvisionner en lièvres, lapins de garenne, per-

Voici les principaux cours pratiqués Bœufs de travail ; de 4.500 à 5.600 francs la paire : bœufs de boucherie. 220 francs les 50 kilos: veaux, de 5,25 à 5,80 le kilo : moutons, de 1 à 5 fr. le

Avoine, de 22 à 24 francs les 80 litres. Pommes de terre, de 7,50 à 9 francs

les vingt litres. Poulets, de 4 à 4,30. poules, de 3,60 à 3,80 le demi-kilo: pigeons, 5 francs la paire : canards, de 3,40 à 3,60. lapins, domestiques, de 2,50 à 2,70. lièvres, de 4 à 4,75, le tout le demi-kilo: perdreaux, de 7 à 7,50 la pièce. lapins de garenne de 3,50 à 4,25 le

Choux, de 0,40 à 1 franc, suivant grosseur ; haricots, 0,85 le demi kilo : omates, 0,40 le demi-kilo. oignons, 6 francs la chaîne de 14.

Peches, 1 fr.: poires 0,75: raisins blancs, 1 fr.: noix, 0.80 le demi-kilog melons, de 1 à 2,50 la pièce.

Champignons (cèpes), 1 fr. le demi-Fromage de chèvre, de Rocamadour

3,50 la douzaine.

Caniac Foire. - Notre foire de septembre tombant au moment où les dépiquapas eu l'importance qu'elle aurait du avoir. Le foirail des bêtes à laine était peu garni d'animaux. Néanmoins, il s'est traité plusieurs affaires aux cours suivants:

Brebis de troupeau, de 190 à 195 et 210 fr.; agnelles de belle venue, de 140 à 150 fr.; bacibes, de 170 à 180 fr.; jeunes moutons pour la monte, de 170 à 180 fr. pièce.

Le foirail aux bœufs était aussi peu garni. Quelques rares transactions, qui ne sauraient constituer un cours

Pas d'oisons, ni de canetons, ni de La laine du pays en suint s'est ache-

tée à raison de 9 fr. le kilo. Œufs, 4 fr. la douzaine.

Dégagnac

Stupide amusement. - Dans la nuit qui a suivi le conseil de révision, des noctambules, en guise d'amusement, ont amoncels, au milieu de la place, tous les véhicules, outils divers, marmites et autres objets que les habitants, en l'absence d'une police des places et des rues, ont pris l'habitude de laisser traîner devant leurs portes ou stationner à demeure sur la voie publique. Espérons que cette mauvaise plaisanterie, qui a amené la casse de plusieurs objets, ne se renouvellera

Mais on ne peut approuver que certains habitants laissent tout à l'abandon sur la voie publique, car, Dégagnac ne jouissant pas encore des bienfaits de l'éclairage public, cela rend la circulation difficile et même dangereuse. Plusieurs en on fait l'expérience.

Payrac

Conseil municipal. — Réuni sous la présidence du docteur Constant, maire, le conseil a d'abord réglé les affaires courantes, savoir: l'approbation des comptes d'assistance médicale gratuite, la revision du traitement du receveur municipal, la nomination des classificateurs pour les nouvelles évaluations foncières à commencer dès le 1er octobre prochain, conformément à la loi du 22 janvier 1924.

Le conseil a ensuite, à l'unanimité des membres présents, décidé d'accorder des primes de natalité. Ces primes seront attribuées à chaque famille ayant deux enfants vivants et qui les demandera à la naissance du troisième. Elles seront de 100 fr. au troisième enfant, avec progression de 100 fr. à chacun des suivants. Il faut espérer, comme l'a laissé entendre le docteur Constant, que ces primes produiront un double effet excellent: l'augmentation des familles nombreuses d'une part et la diminution de la mortalité infantile d'autre

Nous félicitons vivement notre conseil d'avoir pris cette décision. Le conseil s'est récemment préoc-

cupé de la question de l'électrification de notre localité. Plus il ira vite dans cette voie, plus il donnera satisfaction à la population.

St-Germain

Election au Conseil d'arrondissement. — Dimanche a eu lieu l'élec tion du Conseiller d'arrondissement du canton de St-Germain.

M. Baldy, maire de Frayssinet-le-Gourdonnais, candidat du Bloc des Gauches, a été élu par 708 voix sur 1.421 inscrits : il était seul candidat. Voici les résultats par communes:

	Votants	Bulletins blancs ou n	Suffrages exprimés	M. Baldy	Divers	And the second
Concorès	. 156	16	140	134	6	
Frayssinet	. 130	13	117	117	*	
Lamothe-Cassel.	. 33	1	32	32))	
Montamel	. 37	2	35	30	5	
Peyrilles	. 90	20	70	70))	
St-Chamarand	. 91	8	83	80	3	
Saint-Germain	. 159	24	135	116	19	
Soucirac	. 48	4	44	44))	
Ussel	. 40	2	38	38))	
Uzech	61	76	54	47	7	
		-	G	1-1	2	
0 31 8	845	97	748	708	40	

Soulliac

Election municipale. — Le Conseil municipal ayant été dissous, des élections auront lieu le dimanche 21 septembre.

Vendredi soir, une réunion a eu lieu, au cours de laquelle les candidats de la liste du Bloc des Gauches

ont été désignés. Ce sont : MM. Malvy, député, Dutheil, Louradour, Léry, Gaucher, Mazet, Couderc, Bizac, Bladou, Bonnet, Brageille, Entraygues, Faurel, Lascoux (Pierre), Sanfourche.

Vayrac

Fêtes. — Voici le programme de nos fêtes:

Samedi, 20 septembre. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie: à 18 heures, avenue de la Gare, réception de la Fanfare de Figeac, les Artisans réunis; à 18 h. 30. tour de ville en musique; à 19 heures, apéritif-concert; à 21 heures, ouver-ture du bal; fête foraine; retraite aux flambeaux.

Dimanche, 21 septembre. — Salves d'artillerie; réveil en fanfare; à 8 heures, distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe; à 10 heures, aubade à la municipalité; à 11 h. 30, apéritif-concert; à 12 heures, dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

A 14 heures. ouverture de la fête foraine; à 15 heures. ouverture du bal; à 16 heures, départ du ballon; à 17 heures, concours de beauté; à

18 heures, apéritif-concert. A 21 heures, ambrasement général, ouverture de la fête de nuit, bal, bataille de confetti; à minuit. bril-

lant feu d'artifice. Lundi, 22 septembre. — Reprise de la fête, salves d'artillerie. tour de vile en musique.

A 8 heures, jeu de la poêle, place Luctérius; à 8 h. 30, jeu du baquet, place de la République; à 9 heures. course en sacs, course à la valise; à 10 heures, concours de grimaces; à 11 heures, apéritif-concert.

A 14 heures, reprise du bal; à 15 heures, course aux ânes; à 16 heures, jeu de la dinde; grandes courses internationales de vélos, prix intéressants; nombreuses attractions; jeux divers: balançoires, cochons, etc...

Pendant la fête, le comité ne répond pas des accidents.

Marché aux prunes

Villeneuve-sur-Lot, 13 septembre. Apport, 1.800 quintaux environ. Cours: 40-5, 360 à 375 fr.; 50-5, 260 à 275 fr.; 60-5, 235 à 245 fr.; 70-5, 180 à 195 fr. ; 80-5, 160 à 170 fr. ; 90-5, 140 à 150 fr.; 100-5, 100 à 120 fr.; 120 5, 80 à 90 fr., le tout les 50 kilos.

Lauzun, 14 septembre. — Très gros apport, de 1.500 à 1.800 quintaux; vente très active pour les petits fruits et lente pour les gros. Cours prati-

Les 45-48 fruits au demi-kilo, 270 fr.; les 50 4, 255 fr.; les 60-4, 240 fr.; les 70-4, 220 fr.; les 80-4, 170 fr.; les 90-4, de 135 à 140 fr. ; les 100-4, de 115 à 120 fr. ; les 110, de 100 à 105 fr. ; menu fretin, de 40 à 60 fr. Le tout les 50

Tombebœuf (Lot-et-Garonne), 14 septembre. - Apport, environ 800 quintaux. Tous vendus. Vente lente au début du marché.

Voici les cours pratiqués : Les 40 à 44 fruits au demi-kilo, de 300 à 310 fr.; les 50 à 54 fruits, de 270 à 280 fr. ; les 60 à 64 fruits, de 250 à 260 fr.; les 70 à 74 fruits, de 210 à 220 fr. ; les 80 à 84 fruits, de 180 à 190 fr.; les 90 à 94 fruits, de 130 à 140 fr.; les 100 à 104 fruits, de 110 à 115 fr.; les 110 à 114 fruits, de 90 à 95 fr. ; les 120 à 124 fruits, de 75 à 80 fr.; fretin, de 40 à 60 fr., le tout les 50 kilos.

Tournon-d'Agenais, 14 septembre. - Faible apport. Cours pratiqués Les 40 à 44 fruits au demi-kilo, 340 fr.; les 50 à 54 fruits, de 270 à 280 fr.; les 60 à 64 fruits, 230 fr.; les 70 à 74 fruits, 170 fr.; les 80 à 84 fruits, 150 fr. ; les 90 à 94 fruits, de 120 à 130 fr. ; les 100 à 104 fruits, 100 fr.; les 110 à 114 fruits, de 80 à 90 fr.; fretin, de 30 à 50 fr., le tout les 50 kilos.

Aux Viticulteurs Les Multi-Levures JACQUEMIN

1. Le maximum d'amélioration et de

Garantissent AUX VINS

 Le maximum de degré alcoolique.
 Le maximum de conservation et par conséquent

4. Le maximum de plus value à la vente.

S'adresser: Grande Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta — CAHORS

Paris, 11 h. 35.

M. HERRIOT A TOULON

M. Herriot, allant à Toulon, est arrivé à Marseille à 8 h. 50. Les autorités étaient sur le quai de la gare. La réception fut très cordiale. Les voyageurs massés sur le quai acclamèrent le Président du Conseil.

LA GUERRE EN RUSSIE Les soviets mobilisent

De Riga: Le gouvernement des Soviets mobilise la classe de 1923, en Sibérie, en vue d'une action en Transcaucasie.

Les journaux de Moscou continuent à relater l'exécution et les capitulations des insurgés géorgiens. Ils déclarent que les paysans de Géorgie demandent à combattre les détachements de « bandits » assassinant les fonctionnaires communis-

非非 AU MAROC

De Tanger: Le régime prévu par la nouvelle convention entrera en vigueur le 1er novembre.

EN ANGLETERRE

De Londres: Le maréchal Haig, présidant le banquet des anciens combattants, rendit hommage à leur courage et à leur abnégation. Il ajouta : « Une autre tâche leur incombe : celle de développer l'esprit de tolérance et d'entente mutuelle pour le bien de l'humanité et le maintien de la paix mondiale. »

LA PHOSPHIODE GARNAL

Remplace l'Huile de Foie de Morus

Prix du Flacon : 40 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacles

AVIS

Mme Vve PRADELLE prévient sa clientèle qu'elle continue à exploiter 'entreprise de maçonnerie de son mari, décédé, ainsi que le dépôt de chaux, ciments et tuiles.

S'adresser : Mme veuve PRADELLE 61, rue Nationale

ON DEMANDE POUR CAHORS

Une bonne de 30 à 40 ans Sachant.faire culsine et pouvant laver

S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE MOTOCYCLETTE

Moteur JAP 3 CV 2 vitesses, débrayage et kick S'adresser au bureau du journal

AVIS DE NEUVAINE

Monsieur et Madame GRIMAL, Présilent du Tribunal Civil, et Madame GRÉ-PON et tous les autres parents font part à leurs amis qu'un service de neuvaine pour le repos de l'âme de

Madame Veuve GRIMAL

sera célébré le mercredi 17 septembre, à 9 heures du matin, en l'Eglise de St-Barthé-lemy, à Cahors.

REMERCIEMENTS

Monsieur COUDERC Maurice, Ebéniste à Cahors;

Monsieur et Madame DÉGREMONT. DENISSE et sa fille, à St-Souplet (Nord) et ous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Flore COUDERC Née DESUMEUR

VOUS DEVEZ PREFERER

la Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Quintonine: 3 fr.

Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

1º Une Chambre complète en noyer massif avec ou sans literie.

2º Une autre en pitchpin. 3º Une Théière et son Sucrier en

argent massif. S'adresser: Mme LUGOL, Boul. Gambetta

OUVRIÈRES SÉRIEUSES DEMANDÉES A l'Usine l'Eclairage Général

Avenue de l'Abattoir

Travail assuré. — Bonnes situations Pour combattre efficacement la vie tou-

jours plus chère il faut vous adresser aux ETABLISSEMENTS RIMBAUD & DOL Huiles et Savons SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX

24, rue Truguet, TOULON-S.-MER (Var) qui vous expédiera à titre d'essai un pos-tal de 10 litres d'huile garantie rigou-reusement pure « VRAI NECTAR » sur-fine sans rivale à frs: 77, franco à domicile contre remboursement, majoration de 1.70 pour retour des fonds.

Le règlement à la commande comporte la suppression de la somme précitée (1.70) plus un escompte de 2 º/c

Vente directe de la production à la consommation

AGENTS SÉRIEUX DEMANDÉS PARTOUT ETUDE

Maître G. FONTANGES

Docteur en Droit Avoué a Figeac (Lot)

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoir ment rendu par le tribunal civil de première instance de l'arronaissement de Figeac (Lot), le cinq juin mil neuf cent vingt-quatre, enre-

gistré et signifié, Entre: Monsieur Jean-Hippolyte LACAZE, propriétaire et marchand de bicyclettes, demeurant et domi-

cilé à Bretenoux-Biars (Lot). Et: Madame Marie-Jeanne MOU-NIQ, sans profession, épouse de Monsieur Jean-Hippolyte LACAZE, domiciliée de droit avec lui à Bretenoux-Biars, commune de Biars (Lot), mais demeurant en fait à Paris, 120, rue Legendre.

II appert: Que le divorce a été prononcé entre les époux LACAZE-MOUNIQ, à leurs torts et griefs respectifs.

Pour extrait : Figeac, le seize septembre mil neuf cent vingt-quatre.

inquiet à ce sujet... ni à aucun su-

jet... Etre réunis tous deux enfin :

G. FONTANGES, avoué.

c'était notre unique désir, n'est-ce pas, ma femme? - Je ne souhaitais rien d'autre. Une horloge sonna neuf heures.

— Chère vieille horloge, dit Garth, je l'entendais sonner neuf heures quand j'étais un petit garçon : couché dans mon petit lit, je m'efforçais de me tenir éveillé jusqu'au moment où ma mère, dans un bruissement de jupe, traversait ma chambre pour gagner la sienne; la porte de communication demeurait entr'ouverte et je pouvais apercevoir le reflet de la bougie sur le plafond de ma chambre; quand cette ligne lumineuse apparaissait, je m'endormais aussitôt : la présence de ma mère et la certitude qu'elle ne redescendrait pas me procuraient un sentiment de quiétude parfaite. Jane, la chambre du levant vous plaît-elle?

NOTRE FEUILLETON

Nous commencerons samedi prochain la publication d'un nouveau et fort intéressant feuilleton:

Le Crime du Docteur

par J.-H. ROSNY de l'Académie Goncourt

Feuilleton du « Journal du Lot » 56 FLORENCE L. BARCLAY LE ROSAIRE

Roman traduit de l'anglais E. DE SAINT-SEGOND

LUMIERE ETERNELLE! - Il me semble en effet avoir atteint le port, mais c'est parce qu'en vous possédant, Jane, je possède

CHAPITRE XXXIII

Jane se pencha et appuya sa joue contre la tête de Garth : « Mon bien-aimé, dit-elle, vous possédez en effet tout ce que je puis donner de moi-même, mais, dans nos jours sombres, tout ne paraissait-il pas perdu?... Et la délicieuse musique.

Garthie, de qui est-elle? » Le rire de Garth réconna de nouveau; le plaisir et un peu de timidité s'y mêlaient.

Je suis content que la musique vous plaise, Jane, car il faut que je Ous fasse un aveu: j'en suis l'au-La petite Rosemary venait de léveiller sans pitié tous mes souvehirs de la « dame au portrait » ; je

se » aurait pu, aurait dû être pour moi; je me sentis si meurtri, si triste, si solitaire... A ce moment les paroles de l'hymne me revinrent à l'esprit et, pour échapper à mes cruelles pensées, je me mis à en réciter les vers... Soudain, la vision évoquée par le texte se trouva transposée pour moi sur le plan sonore... Exactement comme autrefois je voyais toutes les gradations d'un coucher de soleil que je fixais ensuite sur la toile, j'entendis toute la gamme des harmonies du soleil couchant. J'éprouvai la même sensation « d'aiguilles » au bout des doigts que je ressentais quand l'inspiration me venait et que je saisissais mes pinceaux et ma palette; alors je jouai le thème du coucher de soleil, puis celui du crépuscule, je lançai le cri d'appel, de foi et de paix! La mélodie est composée de ces divers éléments : telles les études que je faisais pour un tableau; c'est pourquoi, avant que la mélodie ne se précisât, vous avez entendu des tâtonnements et des variantes : je ne cherchais pas à me rappeler mais à coordonner les divers thèmes en leur forme définitive. Je suis bien heureux que cette musique vous plaise : peut-être pourrez-vous la transcrire. Si vous jugiez

ce morceau digne d'être interprété

mesurai ce que l'amour de « l'épou- | par votre voix, je vous accompagne-

Jane pleurait doucement et une larme tomba sur la main de Garth. En un instant, il fut à genoux devant

Jane, qu'y a-t-il, ma chérie ? Aije dit quelque chose qui vous a troublée ? Dieu, que ne puis-je voir son

Elle maîtrisa son émotion et ré-

pondit sur un ton naturel, en le forçant à s'asseoir: Ah! mon amour, ce n'est qu'une grande joie! Appuyez-vous contre moi et j'essaierai de vous l'expliquer : vous avez composé un chef-d'œuvre; non seulement votre femme sera heureuse et fière de chanter votre musique, mais toutes les femmes qui aiment l'art voudront aussi l'interpréter. Vous rendezvous compte, Garth, de la signification de ce don : la faculté créatrice était si forte en vous que, trouvant une issue fermée, elle a jailli dans une autre direction. Miracle! voici

rieur qui s'ouvre à votre activité artistique. Garth passa sa main sur le cher visage humide encore des larmes

un nouveau champ du monde exté-

d'actions de grâces et dit : — Je ne me soucie pas des appréciations des autres : je veux m'occuper de ma femme... uniquement.

— Je le sais mon amour et elle est toute à vous, mais ce sera son devoir et sa joie de vous faciliter l'accès à cette voie nouvelle. Imaginez, Garth, quel plaisir nous éprouverons quand la musique de vos hymnes emplira les voûtes de vieilles cathédrales ; quand nous entendrons dans les concerts les plus beaux talents s'efforcer de rendre exactement vos romances. Quelle noble satisfaction de faire vibrer les cœurs, d'éveiller les âmes aux rêves harmonieux! Garth leva la tête et demanda:

- Est-ce vraiment aussi bon? - Très cher, je ne vous dirai qu'une chose : la première fois que je vous ai entendu chanter ce morceau, je n'avais pas la plus lointaine idée que vous en fussiez l'auteur et je me suis dit : je n'ai jamais rien entendu de plus beau.

- J'en suis heureux, dit Garth simplement, et maintenant changeons de sujet: Jane, le présent est trop merveilleux pour nous laisser le loisir de songer à l'avenir. Parlons du présent. Jane sourit et ce fut le sourire de

l'épouse, mystérieux, tendre, d'ac-

quiescement et d'abandon de soi!

Elle se pencha et appuya sa tête sur la main de Garth. - Oui, mon amour, nous parlerons de l'instant présent si vous le souhaitez; commencez!

Regardez la maison et décrivezla moi telle qu'elle apparaît sous le clair de lune — De teinte grise, suggérant des sensations de calme, de sécurité, d'intimité. - Y a-t-il des lumières aux fenê-

— Oui, la bibliothèque est éclai-

tres?

rée comme quand nous l'avons quittée; la bow-window est grande ouverte; la lampe sur son piédestal de cuivre, coiffée de l'abat-jour de soie rouge, projette une chaude clarté dans toute la pièce. Puis j'aperçois la lueur d'une bougie dans la salle à manger: Simpson doit ranger son argenterie... Il y a aussi de la lumière dans la chambre du levant... Je vois Margery aller et venir... Elle paraît occupée à mettre la dernière main aux arrangements... Votre chambre aussi est éclairée... Margery y pénètre par la porte de communication... Je l'aperçois immobile au milieu de la pièce donnant un coup d'œil circulaire afin de s'assurer que tout est en place. Cher vieux cœur fidèle! Comme il est doux, Garth, d'être chez nous, ce soir, entourés et servis par des serviteurs dévoués.

- Je suis heureux que vous sentiez ainsi: je craignais un peu que vous ne regrettiez de ne pas avoir une lune de miel ordinaire. Et pourtant, non, je n'étais pas vraiment (A suivre)

30	B.duTr.60/0sept.1923	485	50	484	75
	Crédit National				
25 25 30 30 30	- 60/0 janv. 1923	429 485 468 492 450	50 25 75 »	420 429 485 467 493 450 465	» 75 » 75 » 75 » »
30	- Juin roso.	200			
30	Crédit Foncier				
13	Crédit Foncier Communales 1879	430	»	430	50
13 ··· 15 ···	Crédit Foncier Communales 1879 1880	430	» 50		10000
13 ··· 15 ··· 12 ···	Crédit Foncier Communales 1879 1880 1891	430 463	» 50 »	430 465))
13 15 12 13	Crédit Foncier Communales 1879 1880 1891	430 463 218 254	» 50 » »	430 465 218 247 232	00
13 ··· 15 ··· 12 ··· 13 ···	Crédit Foncier Communales 1879 - 1880 - 1891 - 1892 - 1899 1906	430 463 218 254 234 247	» 50 » »	430 465 218 247 232 258	» »
13 15 12 13 15	Crédit Foncier Communales 1879 - 1880 - 1891 - 1892 - 1906 - 1912	430 463 218 254 234 247 144	» 50 » » 50	430 465 218 247 232 258 144	» »
13 ··· 15 ··· 12 ··· 13 ···	Crédit Foncier Communales 1879 - 1880 - 1891 - 1892 - 1899 1906	430 463 218 254 234 247 144 360	» 50 » » 50 »	430 465 218 247 232 258))))))))

13	1000	LUI	"	HILL							
13		234))	232							
15	4006	247))	258							
7 50	1010		50	144							
27 50	1000 1:6			364							
32 50	4004 lib))	445							
100	10991ih	429	n	431							
30	1922 n.l.	409		409							
	Foncières 1879 3 0/0.	446		443							
15	1002 2 0/0	225		225							
15	1005 9 60 0/0			243							
13	1 2000 0 10	258		257							
14	- 1895 2,60 0/0.										
15		264		264	13						
7 50		147		147							
17 50		270		267							
20	— 1913 4 0/0.	362		361							
16 50		234)	230							
				1233							
Ville de Paris											
	ville de Paris	00-		-							
20	1 1865 4 0/0	625		625							
15	1 4871 3 0/0	335	D	328							

	Ville de Paris				
20	1865 4 0/0	625	20	625	X
15	1871 3 0/0	335	D	328	X
20	1875 4 0/0	402	50	400	X
20	1876	403))	401	50
10			20	191	50
10	1894-1896	194))	203	X
10	1898 2 0/0	219))	222	75
10	1899 2 0/0	219	>	216	X
12 50		228	>)	228	20
11	1905 2 3/4 0/0	336	2)	338))
11	1910 2 3/4 0/0	198	50	196)
12	1910 3 0/0	204))	202	25
9	1912 3 0/0	183	D	183))
25	1919 lib	348	50	349))
28 75		455	50	453))
30	Décennal 1922	490	D	485	25
			7	N. S.	
	Valeurs étrangères	SAU			

	THE PERSONAL PROPERTY OF			1	
	Valeurs étrangères				
4 0/01	Japon 4 0/0 1905	298	25	293	2
4 0/0	Japon 4 0/0 1910	201	20	194	
25	Bresil 5 0/0 1909	438	2	431	
5 0/0	Brésil 5 0/0 1914	D	20	>>	
31/20/0	Italie 3 1/2 0/0	70	I all the said	66	
	Russe consolidé 40/0.	STATE STATE OF THE PARTY OF THE	10	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
	Russe 30/0 or 1891-94	STORY OF THE PARTY	70		7
	Russe 3 0/0 or 1896	14	80	14	8
	Russe31/20/0 or 1894	15	30	15	1
	Russe 5.0/0 or 1906.	25	80	25	8
	Russe 4 1/2 0/0 1909.	17	30	17	2
4 0/0	Serbe 40/0 amort. 1895	46	50	>)	
	Turquie Dette Ottom.	58	50		
	Turquie Ott. 50/01914	36	55	34	8
	34	100000		1000	
The state of the s	The second secon	ALCOHOLD STATE	Supplied to	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	

Chemins de fer

15 ... Ouest 3 0/0......... 288 50 286 »
15 ... Ouest 3 0/0 nouveau. 268 » 264 50
12 50 Ouest 2 1/2 0/0...... 245 » 242 »

BIBLIOGRAPHIE

Revue Scientifique Illustrée (Revue Rose) Fondée en 1863

Paraissant les deuxième et quatrième samedis de chaque mois Sommaire du 13 septembre 1924

La Coopération scientifique, par P. Viala, Membre de l'Institut, President de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. — Les Carburants, par Edmond Marcotte, Ingénieur-Conseil.

Revue d'agronomie. - La terre arable et la nutrition des végétauxengrais, par Laurent Rigotard. ingénieur-agronome.

Notes et actualités. - Mathématiques: Le mois mathématique à l'Académie des Sciences (juin 1924). -Astronomie: La Scintillation des Etoiles. - Physique: Le Frénophone. — Météorologie : Réponse à M. Guilbert au sujet de sa Note « Successions nuageuses ou Systèmes nuageux ? ». — Chimie: La matière vivante et la chimie de la mer.

Applications de la science à l'industrie. - Electricité: Fours électriques à induction à haute fréquence. - Industrie coloniale : Les industries du Cambodge. — Agronomie : Les ensemencements de céréales en

France en 1923-24. Nouvelles. - Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitai-

Académie des Sciences de Paris. — Comptes-rendus des séances des 11, 18 et 25 août 1924. Bibliographie.

Prix du numéro: France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux: Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII. Téléphone Fleurus: 02-29.

LES ANNALES

La fine comédienne Mme Marguerite Moreno publie ses mémoires. Elle donne cette semaine dans les Annales de piquants souvenirs sur Sarah Bernhardt. Le grand écrivain russe, Dmitri Merejkowsky donne dans ce même numéro une nouvelle inédite. Lire également maints articles d'actualité signés H. Bidou, André Lang, Adolphe Brisson, Léon Bourgeois, Jean Bastia, etc. Un supplément gratuit, les Jeux, est joint au numéro qui est en vente partout: 75 centimes.

Société des Transports en Commun demande: RECEVEURS, libérés du Service Milit., âgés moins de 40 ans; salaire mensuel: début, 525 Frs.; après un an, 535 Frs.; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indem-nités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avan-tages. Ecrire ou se présenter, 118, rue du Mont-Genis, PARIS (18°).

ETUDE

Maître G. FONTANGES

Docteur en Droit Avoué a Figeac (Lot)

EXTRAIN

Jugement de séparation de corps

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Figeac le dix mai mil neuf cent vingt-quatre, enregistré et signifié, Au profit de Madame Marie-Louise

BORDES, épouse CALMET, sans profession, demeurant à Pratel, commu-

ne de Cahus (Lot),
Et par défaut faute de conclure contre M. Adrien CALMET, sans profession, domicilié à Pratel, commune de Cahus (Lot), et Me NUVILLE son avoué constitué, Il appert:

Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux BORDES-CALMET au profit de la femme et aux torts et griefs exclusifs du mari qui a été condamné aux dépens. Pour extrait:

Figeac, le treize septembre mil neuf cent vingt-quatre. G. FONTANGES avoué.

ETUDE

Mº Pierre DESPRATS AVOUÉ A CAHORS

Rue du Portail-Alban, nº 10 Sucr de Mes TASSART et MAZIÈRES

SEPARATION DE CORPS

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le six juin mil neuf cent vingt-quatre, enregistré entre Mada-me Léa MERAUD, épouse de Monsieur Jean BESSIÈRES, domiciliée à Luzech, d'une part... et Monsieur Jean BESSIÈRES, domicilié à Luzech, mais actuellement résidant à Saint-Bonnet (Lozère), d'autre part...

Il appert que la séparation de corps d'entre les dits époux ME-RAUD-BESSIÈRES a été prononcée au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Cahors le quinze septembre mil neuf cent vingt-

Signé: DESPRATS.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Circuits Automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin du 14 Juillet au 30 Septembre 1924.

Au départ de Rocamadour (Gare) Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 35 fr. 25 par place.

Circuit I Lundi, Mercredi, Vendredi. Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne, Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Calès.

Circuit II

Mardi, Jeudi, Samedi. Alvignac, Miers, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretenoux, Carennac, Cirque de Montvalent.

Circuit III Vendredi

Gramat, Grottes de Presque (déjeûner), Château de Montal, St-Céré, Bretenoux, Loubressac, Carennac, Miers, Alvignac.

Au départ de Brive (Gare) Départ 10 h. 30. — Retour 19 h. - Prix du transport : 35 fr. 25 par place.

Circuit A. Tous les Jeudis. Beynat, Argentat (déjeûner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne. Circuit B.

Tous les Samedis. Objat, Juillac, Pompadour (déjeûner), Chartreuse du Glandier, Vigeois,

De Toulouse à Paris par Cahors

Circuits Automobiles dans le Périgord du 14 juillet au 30 septembre 1924.

1º Au départ des Eyzies, la capitale préhistorique de France.

Départ 12 h. 30 — Retour 17 h. 30. Vallée de la Vézère

Les Mardis et Jeudis - Prix du transport: 15 francs. Abri du Cap Blanc, Montignac, Thonac, St-Leon, La Roque-St-Christophe, Le Moustier, Tursac, Les

Eyzies, Laugerie-Haute. Vallée de la Dordogne Les Mercredis et Dimanches. — Prix du transport 18 francs. Campagne, St-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Domme, Carsac, Sar-

2° Au départ de Périgueux Départ 13 h. 30. — Retour 18 h. 30. Vallée de la Dronne

Les Jeudis et Dimanches - Prix du transport : 15 francs. Château-Lévêque, Brantôme, Bour. deille, Bussac, Chancelade.

Imp. Coursiant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angin de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.



La Phosphiede GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent décarrable à rendent de la companie de la

chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fole de Micrue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, Nº 32. Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

1064

De Paris à Toulouse par Cahors	
OMNIB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. EXP. OMPTION 1. September 2. Sep	2', 3' cl. """ """ """ """ """ """ """ """ """
Sept-Ponts 12 1 17 54 » — » — — — — 7 Cieurac 12 15 18 11 » — » —<	59 9 47 25
A: Ce train a lieu entre Cahors et Montauban, les lundi et samedi. St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à S	St-De

nis-près-Martel Le Buisson. dép. 6 50 | 10 59 | » | 19 St-Denis-près-Martel. Vayrac Bétaille (arrêt)..... 14 30 17 23 14 35 17 28 14 44 17 37 14 59 17 53 15 7 18 1 8 3 | 12 » | 17 35 | 20 19 Cazoulès..... 8 45 12 39 19 15 21 10 Puybrun.... Bretenoux-Biars.... Souillac..... 7 51 10 55 13 32 19 28 15 45 6 14 Port-de-Gagnac..... 6 22 Laval-de-Cère Le Pigeon 8 6 11 20 13 48 Lamativie Baladou . Arrêt. 8 11 | 11 27 | 13 53 25

La Roquebrou	Martel							
Aurillac à St-Denis-près-Martel	St-Denis-près-Martel au Buisson							
AURILLAC. départ. 5 39 9 54 » 17 14 »	St-Denis-pM. d. » 6 15 9 11 12 41 17							
La Roquebrou 6 24 10 35	Martel » 6 30 9 26 12 56 18							
Lamativie 6 58 11 5 » 18 32 »	Baladou . Arrêt. » 6 37 9 33 13 2 18							
Port-de-Gagnac 7 27 11 29 w 19 w w	Le Pigeon » 6 43 9 39 13 7 18							
Bretenoux-Biars 7 42 11 40	Souillac							
Bétaille (arrêt) 7 58 11 55 » 19 34 »	Cazoulès » 7 16 13 43 » 20							
Vayrac	Sarlat 5 6 8 1 14 30 17 15 20							
Sent in the Control of the Control o	Le Buisson. ar. 5 59 » 15 24 18 10							
? De Sarlat à Gourdon	De Gourdon à Sarlat							
SARLAT 8 29 17 21 % Carsac 8 40 17 32 % Grolejac 8 48 17 44 % St-Cirq-Madelon 8 54 17 50 % Payrignac (arr.) 9 2 17 58 % GOURDON 9 11 18 7 %	GOURDON 6 16 15 Payrignac (arr.) 6 9 16 23 St-Cirq-Madelon 6 18 16 30 Grolejac 6 29 16 35 Carsac 6 41 16 44 SARLAT 6 58 16 55							

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1", 2", 3" cl.	1", 2", 3" cl.	1", 2°, 3° cl.	1", 2°, 3° cl.	1", 2°, 3° cl.	4re, 2e, 3e cl.		FIELD BOOK
TOULOUSE d.	5	6 28	110 91	13 41	19 43	20 23	23 1	23 25
MONTAUBAN. d.	6 23	9 43	11	16	20 33	21 13	23 47	0 11
Caussade	7 3	10 24		16 40	20 00	21 39	20 31	0 11
Lalbenque	7 40	11 6		17 18	5, 8 Oz. 50	21 00	A DESCRIPTION	C. C
Cieurac	7 48	11 15	70	17 26	190 12 22	Same a	Beet Street	102,000
Sept-Ponts	7 59	11 27	State of the state	17 37	and the same			Windson
CAHORS (arr .	8 7	11 35	11 59	17 45	21 37	22 21	0 46	1 10
dép.	8 32	12 42	12 3	17 55	21 41	22 25		1 15
Pradines	8 39	12 49	_ 0	18 2	41 41	24 20	0 50	1 10
Espère	8 47	12 58	S 250	18 10				
St-Denis-Catus	9 1	13 13		18 23				Company of the
Thédirac-Peyril	9 14	13 27		18 36			CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	
Dégagnac	9 23	13 36	<u> </u>	18 45			TETTO KE	
Saint-Clair	9 32	13 45		18 54				
GOURDON (1)	9 50	14 3	12 46	19 9		23 11	25 6 10 10	1.50
Nozac	9 58	14 12		19 17	To the last of	20 11	Stan All	ASSESSMENT OF THE PARTY OF THE
Lamothe-Fénel	10 7	14 21	100	19 26				
La Chapde-Mar.	10 14	14 29		19 33		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		
CAZOULES	10 20	14 35		19 39	A SECTION		-	-
SOUILLAC	10 37	14 50	13 11	19 51	The second	23 37	SELECTION S	1650091101
Gignac-Cressens	11 4	15 20	10 11	20 21	1	20 01	0 00	2 53
	11 32	15 50	13 48	20 51	23 31	0 16	2 28 2 35	2 53
BRIVE $\begin{cases} a \\ d \end{cases}$))	(B)	13 54	20 01	28 40	0 26	2 35	3
PARIS (A.) arr.))	(2)	13 54 21 55	"	8 42	9 8		10 49
PARIS (O.) arr.	2		22 7))	8 54	9 20	»	10 43 10 55
Les trains "express" et	"rapide" n	e prennent	les vovades	ine and don	o dan andi	Alana 211-))	10 55
							le landi	isuiter les
(1) Un train mixte part	de Gourdon	le matin à	4 h. 22 et a	relve à Bri	ve à 7 heure	S	To Iumui,	
	-		-	-	The Person of th	-		

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris												
TOULOUSE. dép.	» I	D	1	» I	6	1	y	1	12	371	17	10
CAPDENAC.	"	"))	10	25)		17	State of the last		51
FIGEAC	1 24 1 57	6 5		10 24	10		7/20/30/20/C		18	29	22	4
Le Pournel	1 37	100000000000000000000000000000000000000	28	10 35	11	23	13	Section 1	18	43	22 1	16
Assier	2 47		39	"	11	35		Contract of		15		12
Flaujac (halte)	- 10	THE REST OF THE PARTY OF	18))	11	44	The lates of	Miles Control	20	24))	
Gramat	3 19 3 34	STATE OF THE PARTY OF	17))	11 12	59	- 0	43	The state of the s	39		2
Montvalent	4 7	STATE OF THE PARTY	32	"	12	23	1000	22	20	49	23	12
St-Denis-p arr.	4 21		43))	12	33	No. of Contract of	36	20	13	Carried Street	33
Martel dép. Quatre-Routes	4 57 5 10		53	>>	12	39	1000000	57	TV.	23	23	36
Turenne	5 10 5 28		17	» »	12 13	49	10 / Yada	11 28	20 20	33 43))	12.5
BRIVE ar.	6 3	MARKET NA	39	"	13	The second second	18	3	10 TO (2000)	5		10
PARIS (Orsay) ar.	-	18	58))	22	7))	5	30	-	20
Paris à	Brive	, Ca	ap	dena	c e	t I	ou	lou	ISO			

											2
- Paris à	Brive	. C	and	der	18.0	At	T	011	OH	10	
					-				-		
PARIS (Orsay) d.	19 25	21	15	22	51	7	311	10	81	» I))
Brive dép.	4 5	8	7	12	36	16	3	18	56))))
Turenne	4 29	8	32		3	16	28	19	35))))
Quatre-Routes	4 38	8		13		16	37	19	49))))
St-Denis-p (arr.	4 47			13	23	16	46	20	1))))
Martel dép.	4 53				36		52	20	36))))
Montvalent	-	9			51		5		59))))
Rocamadour	5 22	9			14		24	21	32))))
Gramat	5 36	9	50	14	31	17	37	Section 1	55))))
Flaujac (halte)	_	10	3	14	44			Bert Confe))))))
Assier		10	15	14		18		To Bright	43))))
Le Pournel	_	10	26	15	9	18	D 100.00	10000000	NAME OF TAXABLE PARTY.))))
FIGEAC	6 23	10	48	15	31			23	26))))
CAPDENAC ar	6 33	11	58	15	41	The state of	The state of the s	Marrie of la	100000 mg))))
CAPDENAC d.	1 0 10	11		100000 E	8	1	51	-))))))
TOULOUSE	. 11 13	16		21				10000))) »))

۱	CAHORS	6	24	15	6	1 18	30	* **		
ı	Pradines	6	31	15	14	18	38))		
i	Mercuès	6	40	15	24	18	47))		
Į	Douelle (Arrêt)	6	44	15	28	18	51))		
Ì	Parnac	6	51	15	38	19	1))		
ı	Luzech	6	57	15	45	19	7))		
l	Castelfranc	7	10	16	Helo	19	20))		
1	Prayssac (Arrêt)	7	13	16	4	19	23))		
ı	Puy-l'Evêque	7	22	16	13	19	32	10.1 »		
١	Duravel	7	29	16	21	19	40)		
l	Soturac-Touzac	7	37	16	29	19	48)		
۱	Fumel	7	48	16	42	20		"		
I	LIBOS	7	53	16	48	20	5)		
	De Libos à Cahors									
١	LIBOS dép	9	11	14	28	117	51	20 34		

De Cahors à Libos

1	LIBOS dép	9	11	14	28	17	51	20 34
	Fumel	9	18	14	35	17	58	20 40
	Soturac-Touzac	9	29	14	46	18	9))
	Duravel	9	36	14	53	18	16))
	Puy-l'Evêque	9	44	15		18	24))
	Prayssac (Arrêt)	9	52	15	8	18	32	*
	Castelfranc	9	58	15	15	18	38))
	Luzech	10	9	15	27	18	50)
	Parnac	10	18	15	37	19)
3	Douelle (Arrêt)	10	23	15	42	19	5)
3	Mercuès	10	29	15	48	19	11))
	Pradines	10	37	15	55	19	19))
	CAHORS	10	44	16	3	19	26	*

De Caho	rs	à	0:	ap	d	en	(1)	
CAHORS	8	15	12	10	16	14	18	50	
Cabessut	8	24	12	21	16	25	19	1	
Arcambal	8	33	12	36	16	35	19	12	
Vers	8	41	12	49	16	43	19	21	
Saint-Géry	8	48	13	12	16	48	19	27	
Conduché	8	59	13	42	17	010	19	40	
Saint-Cirq-la-Popie	9	5	13	52	17	6	19	46	
St-Martin-Labouval.	9	12	14	19	17	14	19	58	
Calvignac	9	18	14	29	17	21	20	17	
Cajarc	9	31	15	13	17	34	20	27	
Montbrun	9	40	15	29	17	44	20	36	
Toirac	9	48	15	50	17	53	20	48	
Lamadeleine	9	59	16	20	18	5	20	40	
CAPDENAC	10	10	16	38	18	17	21		
(1) A lieu les jours de foire à Cahors: les 3 janv., 3 août, 3 nov.; le 1er des autres mois, ainsi que le samedi après le 10 de chaque mois.									

onaquo mois												
De Capdenae à Cahors												
CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie	7 7 7 7 7 8 8 8 8	20 32 43 51 2 12 19 27	11 11 11 11 12 12 13 13	10 26 43 56 39 55 19 31	18 19 19 19 19 19 19 19 19 20	55 7 18 26 40 50 57 5	» » » » » » » »					
Conduché. Saint-Géry. Vers. Arcambal. Cabessut. CAHORS.	888999	33 47 52 » 10 18	13 14 14 15 15 15	56 26 43 28 43 53	20 20 20 20 20 20 20 20	11 24 29 37 48 56	» » » » »					